



Le SE-UNSA 22 vous informe

3 décembre : Audience avec l'IENA, Madame Le Brozec

Seconde audience de l'année scolaire avec Mme l'IENA (processus habituel d'audiences mis en place dans notre département) qui a eu lieu en distanciel. Même si nous saluons cette démarche initiée par notre Administration, tout moment de dialogue social étant à prendre, ceci ne pourra absolument pas remplacer ce qui se passait préalablement, lorsque les CAPD n'avaient pas été supprimées par la loi dite de « transformation » de la Fonction publique.

Au passage, nous vous invitons à signer la pétition UNSA Éducation « Pour ma carrière, pour ma mutation, je veux des représentant·es du personnel » en cliquant ci-dessous.

Nous étions au rendez-vous.



Et maintenant... Reconnu·es et respecté·es ?

L'UNSA Éducation rappelle son opposition à la loi de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019 qui vient fortement impacter le dialogue social et les instances de concertation en fusionnant les CT et CHSCT et en restreignant considérablement les compétences des CAP.

Nous regrettons toutefois que ces audiences aient lieu dans un temps si contraint, tant nous avons de sujets à évoquer, a fortiori lorsqu'elles ont lieu en distanciel. Ce laps de temps ne permet pas non plus d'avoir toutes les réponses à nos questions, mais la priorité est de porter des messages et nous continuerons à le faire, vous le savez !

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu complet de cette courte audience (un peu plus d'une heure) et l'intégralité des questions ou problèmes que nous avons soulevés ainsi que les réponses de l'administration. L'administration était représentée par Mme Le Brozec, IENA et Mme Garreau, chef de la DIV1D22 ; Robin Maillot et Nadine Guédé sont intervenus pour le SE-UNSA 22.

SE-UNSA 22 : Nous vous remercions et vous rappelons notre forte opposition à cette loi dite de transformation de la Fonction publique qui a pour but de minorer les droits de nos collègues et de leurs représentants du personnel, d'entretenir une forte nébulosité, quel progrès ! Il a fallu de nombreuses demandes avec en filigrane une éventuelle action en justice pour avoir des documents sur les personnels. Eh oui, vous avez dit école de la confiance ! Nous allions demander comment nous seraient communiqués ces documents quand nous avons eu l'information par le SE-UNSA académique : les documents allaient nous être directement transmis par le rectorat...

Nous en avons informé l'administration...

L'autre volet de cette loi c'est le recours aux contractuels, et nous nous y opposons car ce ne sont pas des emplois pérennes et cela change tout pour nos écoles et aussi et surtout pour ces personnels qui sont dans la précarité et l'incertitude. Malgré tout, cela permet à nos écoles de souffler ponctuellement, où en sommes-nous des recrutements depuis la rentrée et des derniers recrutements pour faire face à la crise sanitaire ?

Point sur les contractuels (ceux recrutés pour une longue durée et ceux recrutés très récemment pour faire face à la crise sanitaire). Attention INFOS, et quelles INFOS !

IENA : Pour les absences d'isolement dues au Covid, 17 contractuels ont commencé et leur contrat va, pour l'instant, jusqu'au mois de février. 15 ont commencé lundi dernier, deux autres devraient être en poste lundi prochain. Ce sont tous des M2 ayant passé le concours, l'administration nous a indiqué qu'elle n'était pas passée par Pôle Emploi, le vivier étant suffisamment conséquent. On peut encore recruter quelques-uns puisqu'il y a 20 personnes en isolement...

SE-UNSA 22 : Il y a bien corrélation entre le nombre de recrutements avec le nombre de personnes placées en isolement ?

IENA : Oui, c'est complètement corrélé pour le remplacement de personnes en isolement COVID.

Ce qui change quelque peu la donne puisque les 41 recrutements annoncés se sont transformés en 20 du fait de la corrélation que nous avons découverte durant cette audience...

IENA : Le 2e type de recrutement de contractuels est fait pour assurer le remplacement (et ce depuis la rentrée), à effectif constant (sans surcôt en postes). Une quinzaine de contractuels (3 en novembre) ont été recrutés depuis la rentrée et ils devraient rester jusqu'à la fin de l'année (mais problème de la préparation, du passage du concours...).

Pas simple pour ces collègues de cumuler les deux effectivement... Personnes qui pourraient « rester sur le carreau » et ne pas intégrer l'Éducation nationale malgré les services rendus, d'où notre demande récurrente d'abonder la liste complémentaire...

SE-UNSA 22 : Première chose que nous souhaitons vous indiquer c'est la fatigue de nos collègues, nous voudrions savoir si elle se traduit en arrêts de travail, si ce n'est pas le cas, nos collègues tiennent mais jusqu'à quand...

Nous n'avons pas pour habitude d'exagérer mais nous tenions à vous alerter sur la fatigue ressentie par nos collègues, toutes les remontées que nous avons vout dans le même sens. Les journées s'allongent notablement pour tous. Ce serait bien que notre hiérarchie, les IEN, en aient conscience, si ce n'est pas le cas. Et que cela se traduise par des actes.

IENA : J'en ai échangé avec les IEN dont certains sont venus spontanément vers moi, ils en ont conscience. C'est la durée de ces conditions de travail qui est à prendre en compte. Je leur ai demandé de limiter les enquêtes.

Il faudrait faire la même chose au recteur et à notre ministre car les retours que nous avons parlent toujours et encore de nombreuses demandes...

DIV1D 22 : Pour les arrêts, le point mensuel n'est pas encore pas fait mais le constat est qu'il y a des arrêts liés au contexte surtout dans les petites écoles.

SE-UNSA 22 : nous avons pointé les différences de situations suivant les secteurs géographiques et les difficultés qu'entraînaient l'absence de remplacements.

IENA : Le secteur de Dinan a été en difficulté parce qu'il y eu beaucoup de cas contact. Pour Guingamp sud, c'est le contexte général et les petites structures et pour Loudéac, la jeunesse des personnels (congrés de maternité qui commencent plus tôt).

Oui et puis certaines circonscriptions ont démarré l'année sans aucune marge...

SE-UNSA 22 : Nos collègues sont partagés par l'envie et la volonté de tenir et de faire classe et le « ras le bol de leur métier, de leur ministre, de leur hiérarchie qu'ils vivent de plus en plus déconnectée ».

On a vraiment l'impression que celle-ci ne se rend absolument pas compte de ce qui se passe dans les écoles actuellement, des conditions de travail difficiles (port du masque, enfants eux aussi masqués, parents parfois virulents, problèmes avec mairies, absence non remplacée, toutes les surveillances à faire, aucune pause, problématiques d'élèves à besoins éducatifs particuliers, majorées par AESH non remplacés), alors quand en plus il y a des demandes ou injonctions, cela ne passe plus.

Nous vous avons exprimé le fort mécontentement **pour le projet d'école**, la suspension était nécessaire mais même ce recul n'a pas calmé nos collègues qui n'en ont que faire de ce projet. Ils n'en voient pas l'intérêt, c'est une énième formalité administrative, qui demande beaucoup de temps, pour quel intérêt au fond ?

Déconnectés aussi les mels qui rappellent à nos collègues de se connecter, de prévoir la formation en distancielle. La demande est à notre sens totalement déplacée dans le contexte actuel. Nous réitérons la

demande portée nationalement, à savoir la suspension des formations non obligatoires. A fortiori lorsque les collègues ne sont pas volontaires, ce qui est le cas. Certains vont refuser ou le faire et manifester leur mécontentement aux conseillers pédagogiques. Quelle sera alors la plus-value d'une formation faite à un moment où les collègues n'ont comme seule préoccupation que de travailler pour leur classe et se reposer lors des jours où ils ne sont pas en classe ? Nous vous demandons que les collègues qui ne souhaitent pas assister à leur formation, et vous en font part, puissent avoir cette possibilité.

Nous renouvelons notre demande concernant les animations pédagogiques dont les collègues... et certains CPC... ne voient pas, actuellement, l'utilité face aux nombreuses urgences qu'ils ont à traiter.

IENA : Il y a bien une prise de conscience de la fatigue de notre part. Il faut effectivement faire attention aux directeurs d'école. La consigne est donnée aux IEN : en cas de conflit avec les parents, ils doivent prendre le relai et prendre contact directement avec la famille. Pour le port du masque, il y a moins de problèmes, voire plus de problèmes.

Nous sommes contents d'entendre cela mais nous ne pouvons que regretter que cela ne soit pas toujours mis en application ou alors trop tardivement...

IENA : Pour la Formation, on la laisse en place, c'est une demande nationale... Le DASEN souhaite une formation a minima pour maintenir le lien avec les équipes, pas de forcing mais lien, prise de distance par rapport à des conflits dans les écoles. Les PAF jusqu'à Noël sont annulés. Tout ne va pas reprendre de la même manière. Non on n'annule pas, on avance, on garde l'alerte pédagogique. Ne pas participer, c'est s'enfermer, ne plus échanger. Un enseignant doit garder une alerte intellectuelle pour mieux s'équilibrer. C'est curieux de ne pas vouloir participer.

SE-UNSA 22 : Nous ne sommes pas d'accord avec ce que vous nous dites et tenons à vous rappeler que nous ne sommes pas opposés aux formations mais qu'au vu du contexte actuel elles devraient être suspendues pour les personnes qui ne souhaitent pas y participer. Et ceci dans l'intérêt des collègues qui n'en peuvent plus, qui aspirent juste à se reposer, à pouvoir préparer la classe lorsqu'ils ont un moment. Dans certaines circonscriptions il y a des projets basés sur le volontariat où les collègues sont investis et volontaires mais ce n'est pas le cas partout. Lorsque on n'est pas volontaire, c'est alors vécu comme une contrainte a fortiori lorsqu'on vous impose en plus le sujet...

IENA : Le temps de formation fait partie du temps de service... C'est en distanciel et durera environ une heure.

SE-UNSA 22 : Comme nous vous le disions nos collègues font toutes les surveillances et ne serait-ce que pour les accueils du matin et de midi cela représente plus de 14 heures depuis la rentrée... Ce qui renforce le sens de notre demande pour laquelle nous regrettons de ne pas être entendus.

Durant cette audience, nous aborderons différentes situations d'écoles où la fatigue ou la lassitude vous est remontée par différents biais. Elle est majorée par la prise en charge d'enfants ayant des troubles du comportement, on peut alors parler de souffrance des personnels qui vous ont alerté et parfois à plusieurs reprises. Toutes ces situations sont à suivre avec une extrême vigilance et nécessitent des renforts éventuels pour faire face à des situations plus que tendues.

IENA : Ce sera le cas dans une des situations évoquées mais pour d'autres situations cela ne sera pas possible faute de remplaçants.

C'est bien pour cela que nous regrettons que les contractuels arrivés en renfort soient corrélés à des arrêts COvid, les 20 autres recrutements annoncés auraient été utiles !

AESH

SE-UNSA 22 : Combien en manque-t-il actuellement ? Le problème des AESH non remplacés devient aigu dans certains secteurs. C'est impératif que les enfants puissent avoir leur accompagnement, a fortiori dans cette période de crise sanitaire et ces conditions de travail si particulières.

IENA : Pour nos prochains rendez-vous, une autre personne sera présente (Mme Ménard), qui interviendra sur les questions des AESH. Dans l'immédiat, dès que nous aurons sa réponse nous vous communiquerons le nombre d'élèves sans AESH. Il semble qu'il n'y ait pas trop d'AESH en arrêt et il n'y a pas d'abondement prévu par notre ministre.

On ne peut que le regretter... Une fois encore nos ministres privilégient la com à la réalité du terrain qui diffère énormément des discours polissés où tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes...

SE-UNSA 22 : En ce qui concerne l'indemnité compensatrice CSG pour les AESH, nombre d'entre eux ne sont pas éligibles car ils étaient en CUI de droit privé auparavant. Nous allons nationalement faire remonter le problème, est-ce possible aussi de le faire du côté de l'administration tant cela nous paraît injuste et est très mal perçu par des personnels bien trop faiblement rémunérés, il est utile de le rappeler.

Soutien INDISPENSABLE des IEN face aux mairies, aux parents

SE-UNSA 22 : Nous réitérons cette demande encore et toujours mais si nous la reformulons à chaque fois c'est que cette problématique réapparaît sans cesse dans le discours des collègues, dans les situations compliquées que l'on nous remonte. Il faut absolument que les IEN soutiennent les collègues qui rencontrent des problèmes avec les élus (ou des personnels administratifs communaux). Une intervention permettrait de faire cesser des problématiques... Une non intervention peut entraîner un pourrissement de la situation qui s'ajoute aux conditions de travail déjà difficiles.

Il en est de même pour les problèmes et tensions avec des parents anti masques parfois virulents. « A vouloir ménager la chèvre et le chou », cela met les collègues et les directeurs en porte à faux et il est utile de le rappeler, ils sont en première ligne et voient les parents tous les jours !

Il faut un soutien franc et rapide de la hiérarchie en cas de problème.

IENA : C'est effectivement très important, on en a parlé en conseil d'IEN. Je partage complètement vos propos. Il est nécessaire qu'ils soient là pour réguler.

Malheureusement ce n'est pas toujours le cas et nous le regrettons car des situations qui auraient pu être réglées rapidement dégénèrent...

Direction d'école

Nous vous alertons à nouveau, beaucoup de collègues directeurs n'en peuvent plus, en avez-vous conscience, avez-vous des retours dans ce sens ? Ils souffrent en silence mais jusqu'à quand, certains s'arrêtent, d'autres tiennent mais à quel prix...

- Prime annoncée pour les directeurs non versée

Au passage, nous dénonçons toujours que ceux qui ne sont plus en poste à cette rentrée ou qui sont en retraite ne puissent la toucher.

DIV1D22 : Elle n'a pas été mise en paiement en novembre, elle sera sur la paie de décembre.

SE-UNSA 22 :

- Autorisations de sortie obligatoires et/ou de proximité : nous demandons leur simplification tant la procédure est longue. Nous enverrons une proposition concrète, qui respecte les textes, et qui simplifierait réellement la procédure.

- Décharge des petites écoles : il est nécessaire d'aider les collègues directeurs qui sont surchargés de travail et non déchargés dès que des moyens de remplacement sont libres.

Dans cet ordre d'idée, il est vraiment regrettable que le nombre de recrutements de contractuels soit corrélé, une vingtaine de personnes en plus aurait pu apporter des moyens fort utiles...

Autres infos

IENA : La LA.DIR (Liste d'aptitude de Direction) sera faite en janvier.

Mouvement ?

IENA : Date pas encore fixée. On va essayer de démarrer plus tôt car il n'y aura pas la contrainte des élections. On va essayer de déconnecter du mouvement les entretiens aux postes particuliers.

Carte scolaire ?

IENA : Les entretiens avec les IEN auront lieu en janvier/février. L'état nous a bien aidé les 2 dernières années au niveau des postes...

Oui, nous avons effectivement quelques craintes pour la prochaine carte scolaire 1^{er} degré et avons conscience que nous avons été mieux lotis que nos collègues du 2nd degré... A suivre et allez aux infos auprès de vos élus !